



Le réseau de surveillance des pollens et spores fongiques atmosphériques en Belgique

Institut Scientifique de Santé Publique, service de mycologie-aérobiologie
Rue J.Wytsman 14, 1050 Bruxelles
Téléphone: 02/ 6425518 /E-mail: airallergy@wiv-isp.be



Pourquoi surveille-t-on la concentration des pollens de l'air en Belgique ?

Depuis 1974, un réseau de surveillance des pollens et spores atmosphériques existe en Belgique. Son objectif principal est de fournir aux médecins, aux firmes pharmaceutiques et aux personnes allergiques une information rapide concernant la présence de pollens allergisants dans l'air. Cette information est utilisée pour établir un diagnostic mais également pour permettre aux allergiques d'adapter leurs comportements lors des périodes d'exposition à hauts risques.



En 2014, le réseau compte 5 sites de récolte :

- Bruxelles
- De Haan
- Genk
- Marche-en-Famenne
- Tournai

Comment s'effectue la récolte et l'identification des pollens de l'air ?

La récolte du pollen présent dans l'air se fait à l'aide d'un « Burkard Volumetric Spore Sampler ». Cet appareil aspire l'air par une fente avec un débit proche du débit ventilatoire humain (10 litres/minute). Les pollens aspirés sont piégés sur une surface vaselinée tournant à la vitesse de 2mm/heure.

L'identification et le dénombrement des pollens s'effectuent au microscope, et les résultats sont exprimés en nombre de grains de pollen par m³ d'air par jour.

La position de l'appareil sur un toit moyennement élevé permet d'obtenir des résultats représentatifs d'une zone de 20 à 30 km autour du point de récolte.



Comment rester informé de la situation pollinique ?

Dès le début de la saison pollinique, le site internet www.airallergy.be diffuse régulièrement une mise à jour de la situation pollinique de l'air pour l'ensemble des stations de récolte.



Du 15 mai au 15 juillet, un index du risque allergique est diffusé sur le site internet de l'Institut Royal Météorologique (www.meteo.be).

Hebdomadairement, une newsletter, disponible sur www.airallergy.be , compare et commente les résultats obtenus dans les différentes stations de récolte.



Les conseils pratiques

- Suivez les recommandations et les traitements prescrits par votre médecin.
- Consultez notre site internet www.airallergy.be.
- Evitez les efforts physiques et activités en plein air.
- Portez des lunettes pour diminuer le contact des yeux avec l'allergène.
- Gardez les fenêtres de la voiture fermées lors de vos déplacements.
- Lavez vos cheveux avant de vous coucher.
- Utilisez des mouchoirs en papier.
- Evitez de sécher votre linge à l'extérieur



Le réseau reçoit le soutien financier de :

Service Public de Wallonie – Cellule Permanente Environnement Santé

Vlaams Agentschap Zorg en Gezondheid

Bruxelles Environnement – Institut bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE)

Province de Luxembourg – Service Prévention Santé

